



LE HANGAR N° 61

SPECIAL ELECTIONS PROFESSIONNELLES

LE CHOIX DE VOTER CGT SERA VOTRE FORCE

SECTION CGT PIC NANTES ATLANTIQUE

La CGT est le premier syndicat de salariés qui s'est créé en 1895 à Limoges. La CGT a une histoire, elle a fait partie de toutes les luttes (journée de 8h00 (aujourd'hui 35 h00), congés payés, mise en place de la sécurité sociale, des comités d'entreprise, de la retraite...).

La CGT continue de faire de nombreuses propositions d'actions aux autres syndicats. Parfois nous sommes seuls, parfois l'unité syndicale se construit.

Pour la CGT, l'unité ne peut se faire que si le respect des revendications des salariés sont partagés, et si elle permet un rassemblement du personnel.

L'unité syndicale est nécessaire pour construire les meilleurs rapports de force des salariés face aux directions.

Depuis plusieurs années, la section CGT PIC de Nantes a décidé de faire des HIS communes.

Cela permet d'informer, de débattre et de construire tous ensemble les revendications dans l'intérêt de tous.

Cela correspond à la démarche de notre syndicalisme CGT.

A la Poste, au niveau national, la CGT est première organisation syndicale avec plus de 26.5 % des voix.

La section CGT fait systématiquement des comptes rendus écrits des réunions avec la direction.

Pour preuve les tracts « Le Hangar » qui ont débuté lors de la mise en place de la PIC en juin 2011 et dont le numéro 61 paraît ce jour.



La CGT n'attend pas les élections professionnelles pour échanger avec le personnel, distribuer des tracts ou faire des HIS. C'est toute l'année que nous sommes sur le terrain pour informer et défendre le personnel.

La CGT a été la première organisation syndicale à revendiquer une prime pour l'intégration du 49. Revendication reprise ensuite par tous les syndicats. La CGT a été le seul syndicat à intervenir pour que le CTED puisse bénéficier de la prime du 49. La CGT est également intervenue pour annuler les critères de présentéismes liés à cette prime. Celle-ci a été versé à tous les agents de classe I à III, y compris à ceux qui mettent en doute la légitimité des syndicats. Nous n'avons pas souvenir d'agents qui auraient refusé cette prime !

La CGT est souvent à l'initiative d'action lorsque le dialogue social avec la direction est stérile :

Exemple : Lors de la dernière RDSL du 15 octobre 2018 (Réunion sur le Dialogue Social Local) la CGT avait informé les autres syndicats de son intention de ne pas rester à cette réunion si la direction ne répondait pas favorablement aux revendications du personnel. En effet pourquoi continuer à faire du pseudo dialogue social si aucune avancée significative n'est faite aux revendications du personnel ?

La CGT avait donc décidé de lire une déclaration préalable et de quitter la table de négociations. Nous en avons informé auparavant les organisations syndicales SUD, FO et CFTC. Sud et Fo ont également pris la décision de ne pas rester à cette plénière !

Depuis, lors des HIS commune d'octobre La CGT a échangé avec le personnel et il a été décidé de poser des préavis de grève d'une heure. La CGT a donc coordonné avec deux autres syndicats (FO et CFTC) ces préavis.

La CGT a DEUX ELUS au CHSCT (Jean Raphael Mari et Thierry Ramondou et un Représentant Syndical (Alain Gendron). Ceux-ci bataillent avec force pour obtenir de meilleures conditions de travail pour le personnel.

Voici quelques actions locales ou les membres CGT du CHSCT ont permis d'obtenir des avancées :

Pause chaleur, ventilateurs sur les machines, alerte régulière sur la dégradation des conditions de travail, alerte sur les débordements managériaux (hélas toujours d'actualité) ...

La CGT défend toutes les catégories de personnel :
Fonctionnaires, salariés, Alternants, Intérimaires, CDD.

Exemple : La CGT a été le seul syndicat à interpellé la direction sur le non-respect des droits des intérimaires ou CDD sur le droit à l'accès aux vestiaires et aux douches. Droits aux tickets restaurants pour les intérimaires à temps complet qui sont sur un flux ou les titulaires en bénéficient.

Récemment, la CGT est intervenue pour la dernière classe d'alternants qui ne percevaient pas les tickets restaurants

Ce mois-ci, la CGT est une nouvelle fois intervenue pour que les fonctionnaires qui ont l'obligation de suivre les formations ne perdent pas leurs heures de nuit. Nous avons demandé au directeur que ces formations aient lieu en nuit ou qu'ils compensent les agents fonctionnaires.

Nous sommes également intervenus sur un problème de notation, sur un problème de travail le samedi suite à une semaine de formation, sur des problèmes de respect pour des agents ayant des inaptitudes...etc

La CGT intervient quotidiennement pour défendre le personnel sur des problèmes individuels ou collectifs et n'attend pas les élections pour commencer à se faire entendre !



Localement et Nationalement nous défendons les revendications suivantes :

- Comblement des postes vacants à la PIC
- Remplacement des agents en arrêt maladie
- Formations du personnel intérimaire ou en CDD
- Respect du nombre d'agents sur les chantiers
 - 2 boulistes collecteurs en matin
 - 3 boulistes collecteurs en après midi
 - 1 opérateur en bout de Top pour chaque Top ouverte
 - 3 agents par MTI
 - 1 renfort TOP en nuit
 - Boulistes en nombre suffisants
 - Renforts sur les quais arrivés et départ le samedi et en semaine
- Séquencement d'activité en 3 temps minimum pour toutes les équipes avec alternance méca/non méca
- Arrêt des pressions sur le personnel
- 2.1 grade de base
- Revalorisation de l'heure de nuit
- Prime de 500 euros net pour la reconnaissance de la poly activité

La section CGT a également dynamisé les journées d'action locale de la PIC de Nantes : rassemblement dans la rue qui a permis d'arrêter le trafic routier, visite de l'huissier, de la police et surtout colère du directeur et de ses acolytes !

Nous avons reçu individuellement des courriers suite à ces actions que nous avons réussi à classer sans suite... Nous avons d'autres idées pour d'éventuelles manifestations locales à venir mais nous ne les dévoilerons que le moment venu en accord avec le personnel !



Ces dernières années, de nombreux collègues ont fait confiance à la CGT pour les défendre à titre personnel (appréciation annuelle, congés, problème avec la hiérarchie...). Nous défendons toujours avec énergie chaque dossier pour obtenir le meilleur résultat possible.

Du 03 au 06 décembre 2018 auront lieu les élections professionnelles par vote électronique. Tous les agents fonctionnaires et salariés de la poste peuvent voter.

Ces élections permettront d'élire pour quatre ans les représentant(es) au Comité Technique (CT), aux Commissions Administratives Paritaires (CAP) et les Commissions Consultatives Paritaires (CCP) ainsi que la représentativité de chaque syndicat au CHSCT.

Nos élus locaux siègent régulièrement en CAP, CCP (Jean Rafael Mari, Thierry Ramondou, Thierry Contoux, Eric Beaugé) pour défendre vos intérêts à titre personnel sur des sujets de discipline, de promotion.

Les délégués locaux qui seront sur la liste du CT départemental : Nathalie Dumant, Alain Gendron, Sébastien Chaigneau

Le vote de chaque agent sera donc important puisqu'il en résultera le poids de chaque organisation syndicale

A LA CGT, ON NE FAIT PAS QUE PARLER, ON AGIT

La section CGT dit ce qu'elle fait et fait ce qu'elle dit

LA CGT EST LE SYNDICAT DE TOUS LES SALARIES ET FONCTIONNAIRES

La CGT est une force de propositions, de négociations et de contestations

LA CGT REND COMPTE DE SES CHOIX

De nouvelles négociations auront lieu début 2019 sur les horaires de travail. Si vous voulez que vos revendications soient bien défendus, votez pour un syndicat qui ne lâche rien, VOTEZ CGT

LA CGT A BESOIN DE VOTRE VOIX AUX PROCHAINES ELECTIONS

POUR UN SYNDICALISME DE LUTTE, ACTIF ET REACTIF

POUR GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS ET ETRE DEFENDU QUOTIDIENNEMENT

DU 03 AU 06 DECEMBRE 2018

ON N'HESITE PAS, ON VOTE CGT

Les représentants CGT de la PIC :

MATIN : Nathalie Dumant, Christophe Bourmaud, Eric Beaugé

Mixte : Nathalie Dumant, Thierry Ramondou

Après midi : Michèle Chevalier, Eddy Cabalion, Alain Gendron

PPDC : Christine Picot

S3C : Jean Raphael Mari

Nuit : Thierry Contoux, Sébastien Chaigneau

CTED : Alain Gendron, Thierry Contoux



